



**DEMANDE DE SUBSIDE POUR UN  
PROJET « EGALITE DES CHANCES »**  
*Appel à projets 2021*

## Formulaire de candidature

<b>Nom de l'organisme demandeur :</b>	
<b>Titre de l'opération :</b>	

N° Dossier : (A remplir par l'administration)	
---	--



**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

*Département Organisation • Departement Organisatie*

*Cellule Egalité des chances • Cel Gelijke Kansen*

*Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel*

*T. 02 279 21 50 - [egalitedeschances@brucity.be](mailto:egalitedeschances@brucity.be) - [www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) •*

*[www.brussel.be](http://www.brussel.be)*

## 1. IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom de l'organisation et nom abrégé ( <i>tel que repris dans vos statuts</i> )	
Forme juridique	
Date de création	
N° d'entreprise (ou de TVA)	
Adresse, code postal et commune du siège social	
N° de compte bancaire officiel de l'association	
Site internet/comptes réseaux sociaux de l'organisation	
Identité et coordonnées de la personne de contact	Prénom : Nom : Téléphone : Adresse mail :
Identité de la personne pouvant engager le demandeur <sup>1</sup>	Prénom : Nom : Date de naissance : .././.... Adresse de domicile :

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la ou des personnes qui, en vertu des statuts, exercent une fonction leur permettant d'engager le demandeur. Ce sont ces personnes qui sont invitées à signer le formulaire de demande.

## **2. INTRODUCTION**

**2.1 Description de l'association et de ses objectifs (max 150 mots) :**

---

**2.2 Votre organisation a-t-elle déjà reçu un subside de la Ville de Bruxelles ? Si oui, en quelle année et pour quel projet ?**

---

### **3. DESCRIPTION DU PROJET**

**3.1 Description de l'action (max 150 mots) :**

---

**3.2 Objectifs de l'opération (max 150 mots) :**

---

**3.3 Groupe cible (max 150 mots) :**

---

### 3.4 Informations pratiques :

---

Date de l'opération : du / / 2021 au / / 2021 (date de début et de fin si d'application) et estimation de la durée de l'opération (heures d'ouverture, durée d'un atelier, etc.)

➤ Où se déroule l'activité ( uniquement éligible pour les codes postaux mentionnés) :

- 1000
- 1020
- 1120
- 1130

Adresse exacte :

➤ Le nombre de participants est-il limité? Oui / non

Si oui, à combien?

➤ Un droit d'inscription ou d'entrée est-il exigé? Oui / non

Si oui, à combien s'élève-t-il?

➤ Des mesures spécifiques sont-elles envisagées pour diversifier le public (genre, âge, origine, handicap) ? Si oui, lesquelles ?

### 3.5 Pertinence du projet

---

A quel.s aspect.s de l'égalité des chances souhaitez-vous sensibiliser le public-cible ? (Cochez et expliquez)

- l'égalité entre les femmes et les hommes
- la diversité culturelle
- l'inclusion et la lutte contre les discriminations envers les personnes de la communauté LGBTQI+;
- l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accessibilité universelle ou « l'accès à tout pour tou.te.s ».

Brève explication :

Votre projet répond-il a un ou plusieurs objectif.s des plans d'action de la Cellule Egalité des Chances ? (Cochez et précisez)

- Non
- Oui, le projet répond à un ou plusieurs objectifs du plan d'action de la Ville de Bruxelles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (plan d'action disponible sur le site de la Ville : [https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Plan\\_daction\\_egalite\\_des\\_femmes\\_et\\_des\\_homm es\\_2020-2022.pdf](https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Plan_daction_egalite_des_femmes_et_des_homm es_2020-2022.pdf))
- Oui, le projet répond à un ou plusieurs objectifs du plan d'action de la Ville de Bruxelles en matière d'inclusion des personnes handicapées et d'accessibilité (plan d'action disponible sur le site de la Ville : <https://www.bruxelles.be/plan-daction-handicap-inclusion-et-accessibilite>)
- Oui, le projet répond à un ou plusieurs objectifs du plan d'action de la Ville de Bruxelles en matière d'inclusion des personnes LGBTQI+ (plan d'action disponible sur le site de la Ville : <https://www.bruxelles.be/plan-daction-lgbtqi>)

Précisez à quel(s) objectif(s) précis votre projet répondrait et motivez :

## **4. PUBLICITE**

### **4.1 Comment est annoncée l'activité ?**

(Prière d'apposer le logo de la Ville de Bruxelles en respectant la charte graphique disponible sur <https://www.bruxelles.be/charte-graphique> dans toute communication relative à votre activité et d'informer la cellule Égalité des Chances pour relayer vos actions à travers les canaux de la Ville de Bruxelles)

## 5. BUDGET

### 5.1 Description du budget

Pour rappel, seules les dépenses spécifiques à la mise en œuvre du projet pourront être couvertes par le subside octroyé. Des frais structurels ou de fonctionnement général tel que des loyers, des frais d'énergie, des frais d'assurance, des frais de téléphonie, des investissements permanents de matériel bureautique (ordinateur, projecteur,...) ou encore des frais de personnel fixe ne pourront pas être couverts par le subside octroyé.

Prière d'établir un budget détaillé reprenant toutes les dépenses et recettes prévues pour l'opération. Par recettes sont entendues les demandes de cofinancement (avec mention acquise ou en cours), l'apport propre de l'association, etc.

Vous pouvez utiliser le modèle ci-dessous ou joindre votre propre tableau. A noter que le modèle ci-dessous reprend des exemples dans chaque catégorie, merci de remplacer ces postes par les vôtres en étant le plus précis possible.

DEPENSES		
Catégorie	Montant (EUR)	Demande de prise en charge par la Cellule Égalité des Chances (EUR)
<b>1. Investissement</b>		
1.1. Achat matériel pour l'exécution du projet		
<b>Subtotal :</b>		
<b>2. Frais de fonctionnement spécifiquement liés à la mise en œuvre du projet</b>		
2.1. Petit matériel consommable		
2.2. Frais de communication		
2.3. Frais de déplacement		
2.4. Frais de location ...		
<b>Subtotal :</b>		
<b>3. Sous-traitance, honoraires</b>		
3.1. Prestations de services (graphiste, photographe,...)		
3.2. Défraiement bénévoles, frais d'animation,...		
<b>Subtotal :</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		
RECETTES		
Catégorie	Montant (EUR)	
Fonds propres		
Recettes provenant du projet (ex: droits d'entrée, ventes,...)		
Subsides et sponsoring (acquis ou en cours)		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		



**Montant demandé à la Ville de Bruxelles:**  EUR (*ce montant ne peut pas dépasser 3.000,00 EUR*).

**Pourcentage de ce montant dans le « Total des dépenses » :**  %. Important : ce pourcentage **ne peut pas dépasser 80 %**.

## **6. CONTINUITÉ DU PROJET**

Est-ce qu'une opération semblable a déjà été menée précédemment?    Oui / non  
Dans l'affirmative, avec quel résultat?

Est-ce que des traces concrètes (visibles) de l'opération subsisteront (ex/ manuels, boîte à outils, brochures,...)?    Oui / non  
Dans l'affirmative, lesquelles?

## 7. ANNEXES

**Les annexes suivantes doivent être fournies pour compléter le dossier :**

- **Relevé d'identité bancaire datant de moins de trois mois et munie d'une signature et du cachet de la banque**
- **Une copie des statuts de l'asbl**
- **Une copie de la décision de l'AG ou du CA désignant le/les signataire.s du formulaire de demande à la fonction leur permettant d'engager le demandeur.**

**A défaut, votre dossier ne sera pas pris en compte.**

[Prière d'énumérer les annexes]

Par l'introduction de ma demande, je déclare avoir pris connaissance du règlement de subsides, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la loi antidiscriminatoire du 10 mai 2007 et je m'engage à en respecter leur contenu.

Date :

Signature :